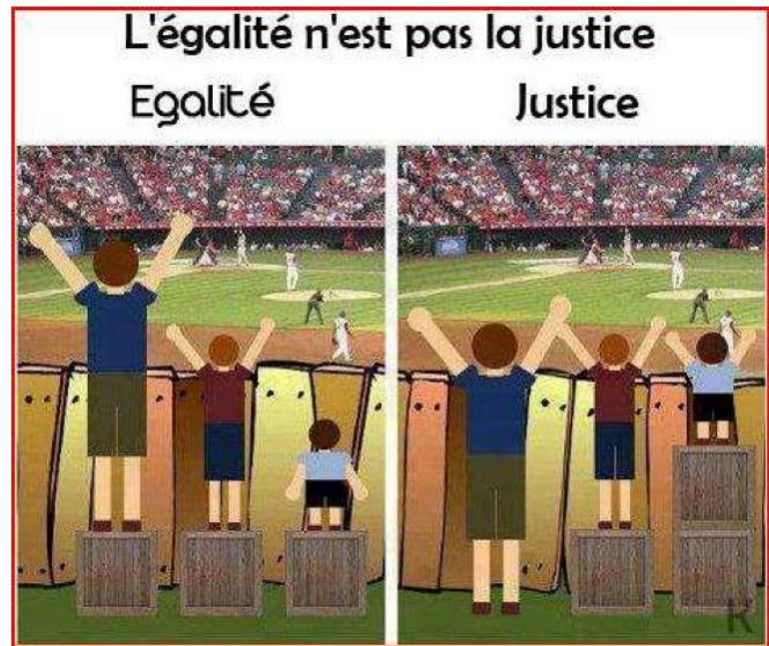


BULLETIN D'INFORMATION

ANNEE SCOLAIRE 2014/2015 AVRIL

EDITORIAL



LA DEFINITION DE LA COMPENSATION

La personne handicapée a droit à la compensation des conséquences de son handicap quels que soient l'origine et la nature de sa déficience, son âge, ou son mode de vie.

Cette compensation consiste à répondre à ses besoins, qu'il s'agisse de l'accueil de la petite enfance, de la scolarité, de l'enseignement, de l'éducation, de l'insertion professionnelle, des aménagements du domicile ou du cadre de travail.....

Art L 114-1-1 du CASF

Sommaire

- 1 - Editorial
- 2 - Surmonter les difficultés
- 3 - Bulletin d'adhésion
- 4 - Agenda associatif

MERCI

à l'Acisé

à la Caisse des Ecoles

à la CPAM

à la VILLE DE NICE

au CONSEIL GENERAL

à la C.A.F.

à l'A.R.S.

à la M.A.E.

**pour leur aide et leur
confiance.**

Siège : 31, av. Maréchal Lyautey
06000 NICE

Tél. 04 93 62 00 27 - Fax 04 93 62 07 02

Courriel : apednice@yahoo.fr

Site Internet : <http://aped06.com>

Permanence : du lundi au vendredi de 9 h à 17 h,
Samedi sur rendez-vous.

Surmonter les difficultés

Que nos enfants aient des difficultés à l'école, nous le savons, oh combien! Mais ils ne sont pas pour autant "en échec" à tout jamais! Avoir des difficultés ne signifie pas échouer!

Apprendre est difficile pour tout le monde et demande toujours des efforts. Nous croyons que certains ont "des facilités", mais ce n'est pas sans effort ni temps passé, et ils éprouvent des difficultés dans d'autres apprentissages. La "pédagogie" c'est précisément aider les enfants à surmonter leurs difficultés d'apprendre, à trouver du plaisir et à être valorisés par leurs apprentissages...

Et puis, le mot "difficulté" cache des réalités différentes, des niveaux variés, au point que l'Éducation Nationale tente des classifications forcément imparfaites... Mais enfin, la réalité est là, des enfants ont des difficultés et la dernière loi d'orientation dégage la priorité de lutter contre le "décrochage".

Alors...?

Analyser

Alors il faut d'abord bien analyser la ou les difficultés. Chacun y participe : l'enseignant bien sûr, l'enfant pour s'observer, les parents, les différents professionnels, psychologues, orthophonistes, thérapeutes et, en cas de gravité, le service hospitalier spécialisé.

Les difficultés peuvent relever des attitudes, du caractère. L'enfant papillonne, n'écoute pas les consignes, va trop vite. Ou bien il est timide et cherche à se faire oublier. Ou bien il est passif, dépendant, attendant toujours de l'aide. Ou bien il est perfectionniste, jamais content de lui et n'aboutit pas...

Quelquefois les difficultés sont plus sociologiques, l'enfant n'est pas soutenu dans son désir d'apprendre, le manque de mixité sociale l'enferme dans une seule perspective, etc...

Enfin, surtout quand arrivent les "apprentissages fondamentaux" lire, écrire, compter, des difficultés "*dys*" peuvent se révéler qui vont s'agréger aux autres problèmes. C'est un aspect parfois oublié que les difficultés s'additionnent et finissent par former un "paquet trop lourd à porter" qui handicape de plus en plus et dégoûte de l'école.

Difficile pour tout le monde

On oublie aussi parfois que les difficultés des enfants deviennent des difficultés pour tout le monde, ce qui n'arrange pas les choses. Les parents ne savent pas bien quoi faire, s'énervent ou abandonnent, et toute la famille "trinque"... Les enseignants, qui se questionnent sur cet échec, veulent trouver des solutions "en interne", sans toujours en avoir le temps et les moyens, et souffrent eux aussi de ces échecs, sans compter que cela rend parfois difficiles les relations avec les parents...

Des coopérations

C'est pourquoi, et l'on s'en rend de plus en plus compte, c'est un faisceau de coopérations qui peut plus rapidement et efficacement aider l'enfant à surmonter ses difficultés. Nous avons souvent cité ce beau proverbe africain "Il faut tout un village pour éduquer un enfant" et cela ne cesse d'être vrai! Coopération entre la famille et l'école, chacun aidant l'autre à mieux cerner les problèmes et à tenter des solutions, en s'écoutant sereinement. Coopération dans l'école entre enseignants qui s'organisent pour porter collectivement le problème des difficultés de certains élèves. Coopération dans la classe, entre élèves qui acceptent des "tutorats", entre enseignant et élèves qui acceptent que des "pédagogies" différentes ne soient pas considérées comme des privilèges mais vues comme des compensations aux difficultés. Coopération entre les thérapeutes éventuellement sollicités et le reste de l'environnement de l'enfant, école, famille, loisirs... Coopération dans la famille pour "décompresser" l'atmosphère autour de l'enfant, pour qu'il voit que ses difficultés d'apprentissage ne sont pas le tout de sa vie, et que s'il a du mal ici il réussit ailleurs...

Des dispositifs

Tant bien que mal on tente de remédier aux difficultés d'apprentissage par de multiples dispositifs aux acronymes mystérieux... Qu'il s'agisse de PRE, de PPRE, de PAP, d'AP, d'AE, de RASED, etc, il s'agit toujours de créer des conditions personnalisées pour l'apprentissage de tel élève en difficulté, soit qu'on l'aide méthodologiquement, soit qu'on soutienne son travail personnel, qu'on lui donne plus de temps pour revoir, réviser, assimiler ou qu'on mette en place un ensemble de mesures individualisées...

Il y a trois grands obstacles à surmonter pour que ces dispositifs fonctionnent au mieux. Le premier est psychologique : se persuader qu'il ne s'agit pas d'injustice ou de stigmatisation mais de compensation temporaire à un problème, un peu comme on met un plâtre pour que l'os se solidifie. Le deuxième obstacle vient du manque de temps et de moyens octroyés aux enseignants pour effectuer ce supplément de travail... toujours plus à moyens constants voire diminués! Enfin le troisième obstacle est intrinsèque au système : à l'élève en difficulté à l'école, on propose encore plus d'école, plus de présence, etc... Comment faire pour que ces moments ajoutés soient "une autre école", différente, active, valorisante ?

**Si vous avez eu le courage de lire ce bulletin jusqu'à ces dernières lignes, vous avez peut-être des solutions, des façons de faire, des bonnes pratiques, pour constituer cette "autre école", ce serait bien de nous les raconter pour en faire un prochain bulletin de l'APED :
apednice@yahoo.fr**

Michel SEYRAT



Stand de l'APED au Palais des Congrès de St Raphaël le 10 avril 2015

APED 06 Formulaire d'adhésion 2015

Plus nous serons nombreux, plus nous serons représentatifs et écoutés.

Nom, Prénom :

Adresse :

Tél : Portable :

Mail :

Nom, Prénom de (des) l'enfant (s) «dys» :

Nom, adresse de l'établissement fréquenté :

..... Classe fréquentée :

Cotisation 2015 : 25, 35, 40 euros ou plus selon vos possibilités. Il vous sera délivré un reçu fiscal.

Chèque à libeller à l'ordre de l'APED 06 et à retourner à l'APED : 31 avenue Maréchal Lyautey 06000 NICE.

AGENDA ASSOCIATIF

Activités de février :

- Le 3/02 : Participation à une réunion de travail à la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées.

Accompagnement d'une famille au lycée Thierry Maulnier.

- Le 4/02 : Contrôle C.A.F. sur nos activités 2014.

- Le 5/02 : Rencontre d'une famille chez l'association Epilogue dans le cadre du P.R.E.

- Le 7/02 : Animation d'une réunion pour les parents du 06300 sur les troubles de l'apprentissage à l'espace Laure Ecard à Nice St Roch.

- Le 10/02 : Accompagnement d'une famille à l'école St Vincent de Paule à Nice.

Réunion parents à l'école de la Digue 2 dans le cadre du test Reperdys.

- Le 11/02 : Participation à une manifestation devant le Palais de Justice de Nice organisée par le collectif pour "une France accessible pour tous".

- Le 13/02 : Participation de l'APED à une réunion du Comité d'Entente Départemental Handicap 06

- Le 19/02 : Participation à une réunion de mi-parcours pour les élèves suivis dans le cadre du P.R.E. au Collège Jean Giono.

Invitation de l'APED à l'Assemblée Générale de l'Association ADAM.

- Le 20/02 : Animation d'une réunion de formation sur les troubles des apprentissages pour les professeurs du Collège Jules Ferry à Cannes.

En février, nous avons reçu 17 familles à l'Association.

Activités de mars :

- Le 3/03 : Participation à une réunion de travail à la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées.

- Le 4/03 : Rencontre avec une famille dans le cadre du PRE à l'école René Cassin.

- Le 11/03 : Réunion de mi-parcours pour les enfants suivis dans le cadre du P.R.E. à l'école St Charles.

- Le 12/03 : Réunion de mi-parcours pour les enfants suivis dans le cadre du P.R.E. à l'école l'Aquarelle.

- Le 16/03 : Réunion de mi-parcours pour les enfants suivis dans le cadre du P.R.E. au Collège Risso.

- Le 19/03 : Réunion de mi-parcours pour les enfants suivis dans le cadre du P.R.E. au Collège Nucéra.

Accompagnement des familles et des enfants à l'Opéra de Nice pour l'opération Cœur d'Opéra.

- Le 20/03 : Réunion de mi-parcours pour les enfants suivis dans le cadre du P.R.E. au Collège Duruy.

- Le 21/03 : Animation d'une réunion parents au siège par une neuropsychologue sur le Thème :

« Le Rôle, l'Intérêt et la Place du bilan neuro-psychologique dans la réussite scolaire des enfants dys ».

- Le 23/03 : Réunion de mi-parcours pour les enfants suivis dans le cadre du P.R.E. au Collège Jaubert.

- Le 25/03 : Participation à une réunion de la Commission Informations au Conseil Général des A.M.

- Le 27/03 : Réunion de mi-parcours pour les enfants suivis dans le cadre du P.R.E. à l'école Nikaia.

- Le 30/03 : Réunion de mi-parcours pour les enfants suivis dans le cadre du P.R.E. à l'école Risso.

- Le 31/03 : Réunion de mi-parcours pour les enfants suivis dans le cadre du P.R.E. à l'école Papon.

En mars, nous avons reçu 16 familles à l'association.